

ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE

Communauté Rurale de PAOSKOTO

Mai 2005

Projet Financé par le CRDI

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

APE	Association des Parents d'Elèves
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASUFOR	Association des Usagers du Forage
CADL	Centre d'Appui au Développement Local
La CR	La Communauté Rurale
Le CR	Le Conseil Rural
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement International
CSE	Centre de Suivi Ecologique
FFN	Fonds Forestier National
GDRN	Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
GIE	Groupement d'intérêt Economique
GL/GDRN	Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GTT	Groupe Technique de Travail
OCB	Organisation Communautaire de Base
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PBA	Programme Bassin Arachidier
PCR	Président de Communauté Rurale
PDIC	Programme de Développement Inter-Communautaire
PLD	Plan Local de Développement
PNIR	Programme National d'Infrastructures Rurales
POGV 2	Projet d'organisation et de Gestion Villageoise
PRODEFI	Projet de Développement de Forêt Intégrée
RN	Ressources Naturelles
RTS	Radio, Télévision du Sénégal
TDR	Termes de référence

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER.....	9
2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE.....	9
2.1 ATOUS ET POTENTIALITES.....	10
2.2 REALISATIONS RECENTES	10
2.3 CHANGEMENTS MAJEURS	10
2.4 DEFIS ET OBSTACLES.....	10
3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE	11
4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES	12
5. ACTIVITES DE PRIORISATION.....	18
6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS.....	20
ANNEXES	23

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Zone d'intervention	5
Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana.....	6
Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip.....	6
Figure 4 : Réflexion en atelier sur les actions à mener	12
Figure 5 : Travaux d'atelier pour la proposition de futures activités.....	13
Figure 6 : Un participant présente en plénière le travail de son sous-groupe	14
Figure 7 : Activité de priorisation	18
Figure 8 : Réunion avec les membres du GTT.....	19

INTRODUCTION

Le Projet Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles vise à renforcer les capacités des élus locaux dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie adoptée par le Projet repose sur l'appui à des initiatives locales et l'assistance technique basée sur la demande exprimée par les acteurs locaux.

L'assistance que le Projet apporte aux collectivités locales couvre les domaines suivants :

- l'identification et la création des conditions d'un dialogue constructif entre les décideurs locaux et les membres des communautés locales ;
- la mise à la disposition des décideurs locaux et des membres des communautés d'outils appropriés d'aide à la prise de décision ;
- le renforcement des capacités des membres des communautés à prendre des initiatives, à exprimer leurs préoccupations et à se faire entendre des décideurs.

L'assistance du Projet est destinée aux communautés rurales, aux organes de ces collectivités (conseils et administration), mais aussi aux organisations communautaires de base.

Le Projet couvre les départements de Nioro du Rip (région de Kaolack) et Dagana (région de Saint-Louis) (figure 1).

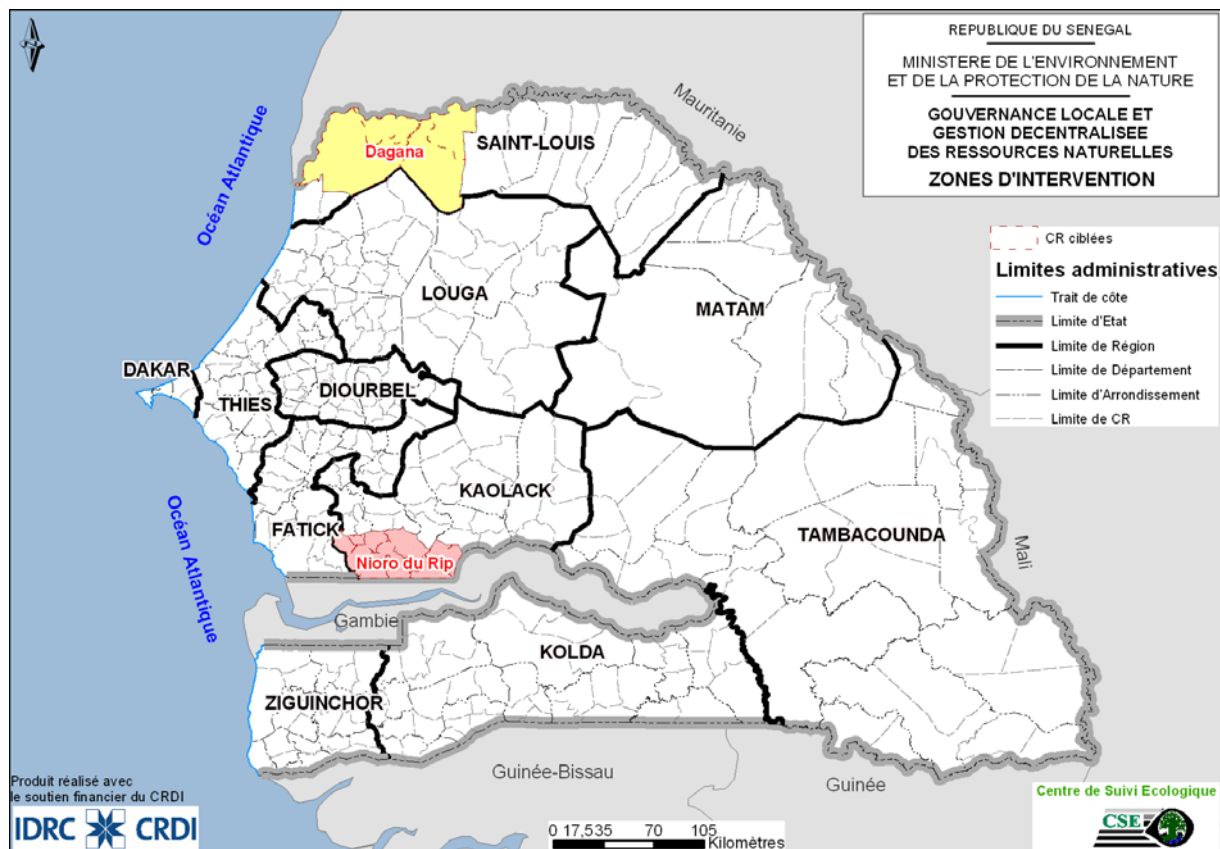


Figure 1 : Zone d'intervention

Dans le département de Dagana, toutes les 4 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 2).

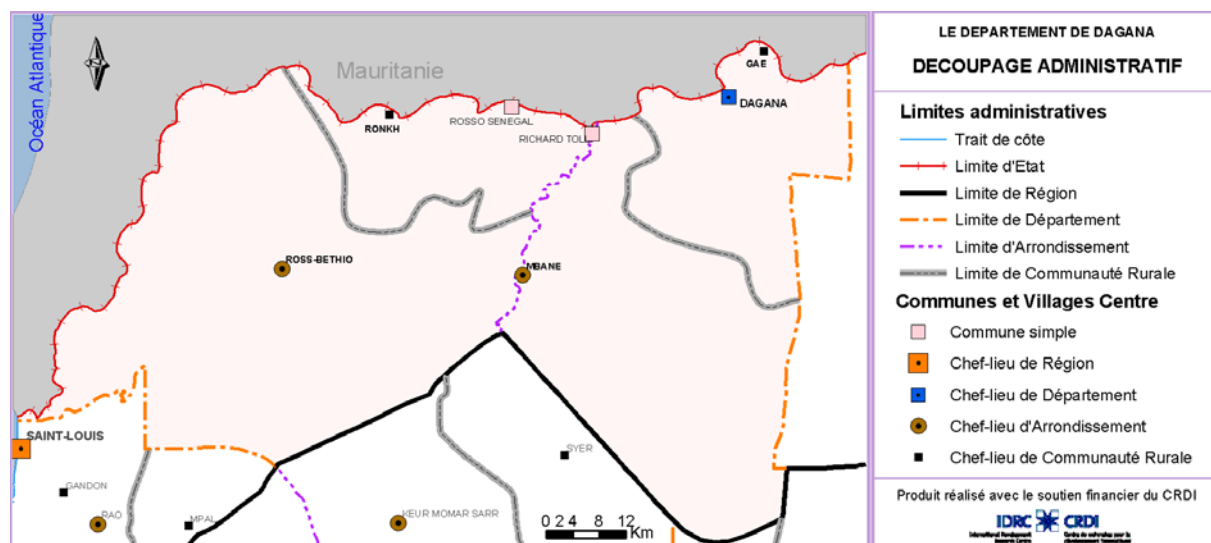


Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana

Dans le département de Nioro du Rip, toutes les 11 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 3).

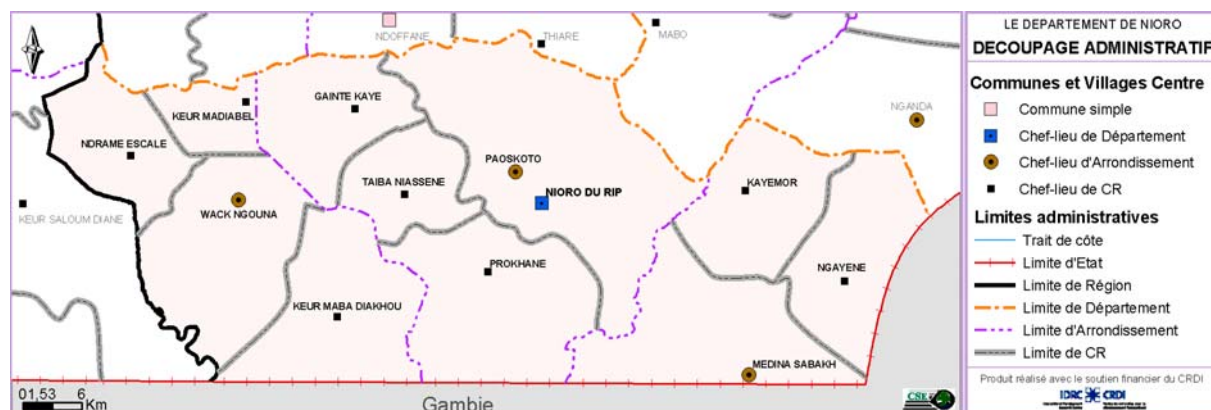


Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip

La première activité réalisée dans chacune de ces collectivités locales retenues a consisté en l'organisation d'un atelier appelé «Atelier de Planification Stratégique» dans la période allant du 22 mai au 18 juin 2005.

Ces ateliers qui ont regroupé les représentants des différents acteurs de la CR (conseil rural, organisations communautaires de base, administration territoriale, services techniques) et de tous les partenaires avaient pour objectif de dégager un consensus sur les besoins en assistance technique et en formation des collectivités sur la base des actions prioritaires identifiées et retenues par les participants eux-mêmes.

A la fin de chaque atelier, un groupe de travail technique (GTT) a été mis en place par la collectivité. Composé de personnes compétentes dans les différents domaines des stratégies prioritaires retenues et choisies par leurs pairs, ce groupe a pour mission d'approfondir le

travail de l'atelier, de formuler des besoins précis en formation et en assistance technique, d'élaborer des termes de référence pour les prestataires éventuels et d'identifier les expertises locales susceptibles de leur fournir des services.

Une première séance de travail entre l'équipe GL-GDRN et les GTT est prévue dans la deuxième quinzaine du mois d'août

Sur l'ensemble des quinze ateliers réalisés, il a été noté une participation totale de 860 personnes dont environ 166 femmes (membres de conseils et représentantes d'organisations féminines).

Il convient également de souligner la participation effective des représentants de l'Administration, des services techniques déconcentrés et des ONG/Projets à tous les quinze ateliers.

A la fin de chaque atelier, des échanges ont été favorisés entre élus et OCB à travers l'expression des attentes réciproques et la formulation d'engagements sincères en vue d'améliorer la GRN dans la CR. L'analyse de ces échanges entre acteurs locaux a permis d'identifier les sources d'incompréhension et de blocage dans les activités de gestion décentralisée des ressources naturelles (annexe 1).

PROGRAMME DE L'ATELIER

1. SEANCE D'OUVERTURE

- Mots de bienvenue des autorités administratives et locales
- Note introductive du représentant du CSE
- Présentation des objectifs de l'atelier
- Déroulement de l'atelier

2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE

- Réflexion collective par groupe de 6 à 7 participants

3. ATELIER D'ORIENTATION STRATEGIQUE

- Identification des stratégies du plan d'action de développement Local.
- Propositions pour de futures actions
 - Esquisse de plan d'action pour améliorer la gestion décentralisée des RN
- Activités de priorisation
 - Priorisation des stratégies
 - Identification du Groupe Technique de Travail

4. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

- Expression des attentes des élus et des populations pour parvenir à une gestion durable des RN
- Formulation d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par les différentes parties

1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER

- COLLECTIVITES LOCALES – Laisser s'exprimer l'expertise locale
- PLANIFICATION STRATEGIQUE – Activités les plus importantes et les plus réalisables
- DIFFERENTS INTERVENANTS – Collectivités locales, Organisations communautaires, Représentants des services techniques de l'Etat, ONG et secteur privé
- ORIENTATION CONSENSUELLE – Avancer ensemble
- FOCUS SUR LES RESULTATS – Documentation des activités de l'atelier
- PARTENARIAT – Collectivités locales et GL-GDRN travaillent en partenariat pour une meilleure prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de GRN

2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE

Les participants à l'atelier de planification stratégique ont été répartis en six (6) sous-groupes. L'équipe du projet a organisé la constitution de ces sous-groupes en donnant à chaque participant, à son arrivée, un badge portant un numéro de table (1 à 6). Une fois les participants installés, l'équipe a procédé à un équilibrage des sous-groupes en s'assurant de la présence au niveau de chaque table de femmes, de jeunes, de seniors, de personnes lettrées, d'élus, etc. C'était là le meilleur moyen de s'assurer que les positions de chaque sous-groupe reflètent le point de vue des différentes catégories sociales. Il leur a été ensuite demandé d'évaluer la situation actuelle de la communauté rurale, en réfléchissant sur les quatre points suivants :

- Atouts et potentialités
- Réalisations récentes
- Changements majeurs
- Défis et obstacles

Pour ce faire, les instructions suivantes ont été données à chaque sous-groupe :

- Chaque membre du sous-groupe doit utiliser la fiche dont le modèle est joint en annexe 2 pour enregistrer ses observations ;
- Un membre du sous-groupe se porte volontaire pour consigner les idées les plus importantes par composante discutée par le sous-groupe ;
- Le sous-groupe discute les quatre composantes de la situation actuelle en notant 05 idées clefs ou réflexions majeures pour chaque composante ;
- Chaque sous-groupe choisit ensuite un rapporteur qui présentera les idées du sous-groupe aux participants en plénière.

A l'issue de l'étude, chaque sous-groupe a présenté au cours des séances plénières ses points de vue les plus importants. Ceux-ci sont énumérés dans les sections suivantes :

2.1 ATOUTS ET POTENTIALITES

- ⊗ Importantes ressources humaines de qualité
- ⊗ Existence d'OCB dynamiques et actives en GRN
- ⊗ Existence de parcs de baobab
- ⊗ Présence du Baobolong
- ⊗ Existence de mares
- ⊗ Existence de forêts communautaires
- ⊗ Accès à l'eau potable
- ⊗ Existence d'un réseau de partenaires au développement
- ⊗ Existence de la vallée venant de Vélingara Ndémène et traversant la CR et où se situe le bas-fond Pathé Badiane
- ⊗ Existence de bois de village
- ⊗ Importance du cheptel
- ⊗ Existence de réseaux de communication
- ⊗ Existence de sites pour bassins de rétention

2.2 REALISATIONS RECENTES

- ✓ Mise en place de bois de village
- ✓ Aménagement de pistes rurales
- ✓ Fonçage de puits et forages
- ✓ Création de comités de lutte contre les feux de brousse
- ✓ Mise en place de cadres de concertation et de gestion (CCG)
- ✓ Réalisations de bassins de rétention
- ✓ Création d'une forêt communautaire
- ✓ Extension du réseau d'adduction d'eau
- ✓ Formations en assainissement (TOSTAN)
- ✓ Réalisation d'embocagements (POVG II)
- ✓ Réalisation de cordons pierreux
- ✓ Formation aux techniques de compostage
- ✓ Formation en techniques de pépinières

2.3 CHANGEMENTS MAJEURS

- Réduction de la vitesse du ravinement
- Début de régénération naturelle
- Réduction des feux de brousse
- Désenclavement de certains villages
- Réduction de la coupe abusive
- Retour de certaines espèces animales
- Recul de la langue salée au niveau de certaines zones du Baobolong

2.4 DEFIS ET OBSTACLES

- ❖ Accès difficile à l'eau potable dans certaines zones
- ❖ Erosion hydrique
- ❖ Coupes abusives des arbres, déforestation
- ❖ Baisse de la fertilité des sols

- ❖ Défaut de suivi des réalisations communautaires
- ❖ Insuffisance de pâturages et de parcours du bétail
- ❖ Défaut de matérialisation du parcours de bétail
- ❖ Avancée de la langue salée par endroits
- ❖ Difficultés dans l'activité maraîchère liée à la profondeur de la nappe phréatique (dans le nord de la CR)
- ❖ Erosion éolienne
- ❖ Manque de motivation des comités de GRN
- ❖ Prolifération de termites ravageurs
- ❖ Insuffisance des moyens de déplacement pour les comités de vigilance
- ❖ Fréquence des vols de bétail

3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE

La seconde partie de l'atelier consistait en une activité en sous-groupes visant à identifier les actions les plus significatives à entreprendre par la communauté. La question centrale était:

"Quelles sont les actions spécifiques, pratiques et prioritaires que nous avons besoin d'entreprendre dans les deux (02) à trois (03) prochaines années au sein de notre communauté rurale pour améliorer la gestion de l'environnement et des ressources naturelles "

Les participants devaient réfléchir sur des actions relevant de catégories telles que :

- Les besoins de formation et d'assistance technique
- Les possibilités d'amélioration de la contribution des RN dans le budget de la CR
- Les relations entre les ONG, les OCB, et les collectivités locales
- Une meilleure gestion des ressources locales
- Le renforcement des capacités des institutions locales et des organisations de base
- La participation populaire dans la gestion des RN

Les participants ont développé des domaines d'actions résumés en trois (03) stratégies. Les domaines stratégiques et les idées phares figurent dans la liste ci-dessous.



Figure 4 : Réflexion en atelier sur les actions à mener

Le titre du domaine stratégique découle d'un consensus clair et significatif au sein du groupe. Ces domaines stratégiques proviennent de six (06) sous-groupes.

Stratégie # 1 Protection du milieu naturel

- o Construire des digues et diguettes contre le ravinement
- o Désensabler les mares
- o Identifier des zones de carrières communautaires

Stratégie # 2 Réalisation d'activités de reboisement

- o Suivre les activités de reboisement
- o Reboiser les mises en défens
- o Mener des activités de reboisement pendant les vacances

Stratégie # 3 Organisation des populations

- o Créer des comités de vigilance
- o Créer des comités de reboisement
- o Créer des comités de lutte contre les prélèvements près des axes routiers

4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES

Chaque participant a opté pour un des domaines stratégiques et a formé avec d'autres participants un nouveau sous-groupe pour dégager les activités prioritaires pour les 2 à 3 prochaines années. Les sous-groupes ont discuté de leur domaine stratégique et ont analysé un plan pratique pour mener des actions. Ensuite ils ont rempli une fiche contenant les informations suivantes:

- Propositions clefs (3-4)
- Rôles et responsabilités des collectivités locales, du gouvernement central, des organisations communautaires et des autres organisations

- Conditions d'assistance technique et de formation, incluant toute ressource en assistance technique et en formation (organisations ou individus) qui pourrait être mobilisée pour assister la communauté
- Les noms des membres du sous-groupe de planification



Figure 5 : Travaux d'atelier pour la proposition de futures activités

L'objet de cet exercice était double :

- Donner aux leaders de la communauté rurale l'occasion de développer un certain nombre de stratégies locales qu'ils pourront mettre en œuvre.
- Fournir des éléments de base permettant à GL-GDRN de travailler avec des leaders communautaires pour identifier des appuis en formation et en assistance technique pour les prochaines années.



Figure 6 : Un participant présente en plénière le travail de son sous-groupe

STRATEGIE # 1
PROTECTION DU MILIEU NATUREL

PROPOSITONS CLEFS

1. Désensabler les mares
2. Identifier des zones de carrières communautaires
3. Combiner la lutte mécanique (digues, diguettes, cordons pierreux, gabions) et la lutte végétalisée (contre le ravinement
4. Elaborer des conventions locales pour la GRN

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Participation financière du CR à la construction des digues et diguettes
- Appui du CR aux OCB
- Délibération pour la zone de carrière

Gouvernement : approbation, encadrement technique

- Sous-Préfecture
- CADL

Organisations Communautaires

- Investissement humain des OCB

Autres : Appui technique, matériel et financier

- PBA
- GDRN
- POGVII
- PNIR

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Formation en DRS
- Formation en techniques de lutte anti-érosive

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. Mamadou Thiam Paoskoto
2. **Khady Ndiaye** Darou Salam
3. El Omar Ndiaye Darou Salam
4. Yacine Diagne Dinguiraye
5. Mame Biram Diop Bahou
6. **Mamadou Cissé** Diamwéli wolof
7. Ousmane Sène Vélingara Ndémène
8. **Sassy Touré** Paoskoto
9. El Katim Touré Lélyène
10. Kéba Diouf Barkélé
11. Elimane Cissé Paoskoto
12. Ibrahima Diassé
13. Coumba Diouf
14. Amy Top
15. Mamadou Mané
16. Ndiama Sadio

STRATEGIE # 2
REBOISEMENT DU MILIEU NATUREL

PROPOSITONS CLEFS

1. Mettre en place des pépinières
2. Assurer le suivi des reboisements
3. Reboiser les parcelles mises en défens
4. Reboiser les vallées et les pourtours des mares

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Appui financier et matériel
- Affectation de terrains à reboiser

Gouvernement : Approbation, fournitures de plants, encadrement technique

- Secteur Eaux et Forêts
- Sous-Préfecture

Organisations Communautaires

- Investissements humains des OCB

Autres : Appui technique, financier et matériel

- PRODEFI
- PDCI
- GL-GDRN
- PAPEL
- Association Kër Kaba

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Formation en technique de pépinière
- Formation en technique de compostage
- Formation en technique de plantation

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. Souleymane NDIAYE
2. Guirane NDOUR
3. Ibou DIOP
4. Yacine NDIAYE
5. Djim CAMARA
6. Elimane DIOP
7. **Ndèye DIAKHATE**
8. **Aïssatou DRAME**
9. Aly THIAM
10. Béatrice AGUIAR
11. **Khardjata WAGUÉ**
12. **Ouly DIANA**
13. Marième NDIAYE
14. **Adama CISSE**
15. Chérif BA
16. Seynabou DIANE
17. **Mamou DRAME**
18. Cheick DRAME

STRATEGIE # 3 ORGANISATION DES POPULATIONS

PROPOSITONS CLEFS

1. Créer des comités de vigilance
2. Créer des comités de reboisement
3. Créer des comités de lutte contre les prélèvements abusifs de sable près des axes routiers

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Reconnaissance

Gouvernement : reconnaissance, appui à l'organisation

- Sous-Préfecture
- CADL

Organisations Communautaires

- Mobilisation

Autres : Appui à l'organisation

- PDIC
- PRODEFI
- POGV II
- GL-GDRN

ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION

- Formation des élus locaux sur les compétences transférées
- Formation des membres du GTT en leadership

MEMBRES DU SOUS-GROUPE

1. Omar BA
2. Mamady BESSANE
3. El Omar KANE
4. Moustapha WAGUE
5. Aliou DEME
6. Mamath Diop
7. Mamadou Moma
8. Séni Diallo
9. **Babacar Diba**
10. Thierno Diba
11. Djiby Ba
12. Ndéye Ndiaye
13. **Diodio Ndiaye**
14. **Moussa Thiove**

Chaque sous-groupe qui travaille sur un domaine stratégique a ensuite désigné ses représentants au sein du « Groupe Technique de Travail » (G.T.T) dont les termes de référence sont indiqués en annexe 3.

5. ACTIVITES DE PRIORISATION

La dernière activité de l'atelier de planification stratégique a consisté à trouver un consensus autour de trois (03) stratégies les plus significatives par ordre de priorité. Ainsi, l'activité de priorisation s'est déroulée en deux étapes :

Etape 1:

Un représentant de GL-GDRN a proposé des critères pouvant guider les participants dans la recherche de consensus. En effet, il a été suggéré aux participants d'accorder la priorité aux stratégies qui répondent aux critères suivants:

- Un soutien large de la communauté
- Emanation d'initiatives fondées sur la mobilisation des ressources locales permettant de les renforcer
- Leaders locaux fortement engagés et disposés à planifier et à conduire les activités
- Cadrer avec les domaines d'intervention de GL-GDRN (Assistance Technique et Formation)
- Permettre d'obtenir et de démontrer des progrès en un an

Etape 2:

Chaque participant a reçu deux étiquettes auto-adhésives, à coller sur deux stratégies différentes qu'il estime correspondre le mieux aux critères de priorisation.



Figure 7 : Activité de priorisation

Par la suite, le décompte des étiquettes sur chaque stratégie a permis de classer les trois (3) premières à retenir comme priorités de la collectivité:

1. Reboisement du milieu naturel (33 points)
2. Protection du milieu naturel (21 points)
3. Organisation des populations (21 points)

Enfin, il a été procédé à la désignation des membres du Groupe Technique de Travail (GTT):

1. Babacar DIBA (Paoskoto)
2. Moussa THIOYE (Diamaguène)
3. Diodio NDIAYE (Paoskoto)
4. Ouly DIANE (Firgui)
5. Adama CISSE (Médina Mbayène)
6. Mamour DRAME (Keur Mamour Dramé)
7. Ndèye DIAKHATE (Paoskoto)
8. Aïssatou DRAME (Ndémène)
9. Khardiata WAGUE (Paoskoto)
10. Khady NDIAYE (Darou Salam)
11. Mamadou CISSE (Diame Welly Ouolof)
12. Sassy TOURE (Paoskoto)



Figure 8 : Réunion avec les membres du GTT

Il faut rappeler que les membres de ce groupe sont considérés comme représentants de la communauté devant servir de contacts et d'interlocuteurs directs à l'équipe technique de GL-GDRN pour l'identification, la mise en œuvre et le suivi des activités.

6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

La troisième partie de l'atelier a consisté en une activité en sous-groupes visant à identifier les attentes/engagements respectifs des élus et des organisations communautaires en vue d'une gestion durable des RN.

Pour l'expression des attentes, trois (3) sous-groupes constitués d'élus et trois (3) autres composés de membres des organisations communautaires ont été organisés.

Les questions focales étaient :

« Quelles sont les attentes des élus vis à vis de la population allant dans le sens d'une gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »

« Quelles sont les attentes des populations vis à vis des élus quand à la gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Mettre en avant l'intérêt collectif
- Formuler des attentes réalistes et objectives
- Penser à des recommandations, suggestions ou alternatives constructives
- Considérer l'autre comme un partenaire
- Privilégier ce qui peut être initié et soutenu localement

Les membres de chaque sous-groupe ont réfléchi et échangé avant de formuler trois (3) attentes fortes et objectives en vue d'une gestion améliorée des RN. Chaque sous-groupe a procédé à la synthèse de ses travaux et désigné un rapporteur chargé d'en donner lecture en plénière.

Attentes des organisations communautaires

- Que le CR appuie les OCB en produits phytosanitaires
- Que le CR distribue équitablement les terres aux populations
- Que le CR exclue toute discrimination (religieuse, ethnique ou politique) dans les initiatives ou prises de décision
- Que le CR lutte contre la corruption
- Que le CR prenne des mesures contre la coupe abusive des arbres
- Que le CR facilite aux femmes l'accès à la terre

- ❑ Que le CR prévienne et règle les conflits entre agriculteurs
- ❑ Que le CR appuie et finance les OCB en matière de GRN

Attentes des élus locaux

- ❑ Que la population s'acquitte correctement et à temps de la taxe rurale
- ❑ Que la population protège les ressources naturelles et les infrastructures de la CR
- ❑ Que la population respecte les décisions du Conseil Rural
- ❑ Que la population s'investisse davantage dans les activités initiées par le CR
- ❑ Que les populations privilégient l'intérêt collectif

Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager.

Ainsi, l'essentiel des attentes exprimées par les organisations communautaires vis à vis du CR ont eu trait à la transparence et à la bonne gouvernance. La commission Environnement affiche un faible dynamisme procédant, entre autres, de la complicité de certains élus locaux avec les exploitants forestiers clandestins et de l'absence de protection de l'anonymat des indicateurs.

Les échanges ont été très vifs sur la question du foncier ou de la fourniture de produits phyto-sanitaires, nourris apparemment par une connaissance insuffisante des textes de lois sur les compétences transférées.

Par rapport à la gestion des conflits entre agriculteurs, le CR déplore le fait que les populations ne porte l'affaire devant l'exécutif local qu'au début de l'hivernage, période où il est très difficile de procéder à un arbitrage. Le CR recommande aux agriculteurs de poser ces problèmes entre le mois de janvier et le mois d'avril.

Les attentes exprimées par les élus peuvent se résumer à un appel au civisme, à travers notamment un paiement régulier et à temps voulu de la taxe rurale et un soutien plus fort aux décisions du CR.

A l'issue de ces discussions, chaque partie a formulé des engagements sincères et réalistes en vue d'une bonne prise en compte des attentes exprimées.

Les questions focales étaient :

« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge les attentes exprimées pour une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale? »

« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge, dans la façon de gérer l'environnement et des ressources naturelles, les attentes exprimées ? »

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Penser à des actions d'intérêt communautaire
- Penser à des actions conformes à la loi

- Penser à des actions réalistes
- Penser à des actions mesurables

Les membres de chaque sous-groupe ont échangé sur un certain nombre d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par l'autre sous-groupe.

Engagements des élus locaux

- ❑ Les élus s'engagent à rechercher des partenaires clefs pouvant appuyer les populations dans la fourniture de produits phyto-sanitaires
- ❑ Les élus s'engagent à combattre toute discrimination
- ❑ Les élus s'engagent à combattre la corruption
- ❑ Les élus s'engagent à prendre et à appliquer des mesures vigoureuses contre les coupes abusives

Engagements des organisations communautaires

- ❑ Les administrés s'engagent à s'acquitter régulièrement et à temps de la taxe rurale
- ❑ Les administrés s'engagent à protéger les ressources naturelles et les équipements de la CR
- ❑ Les administrés s'engagent à s'impliquer davantage dans les activités initiées par le CR
- ❑ Les administrés s'engagent à privilégier l'intérêt collectif

ANNEXES

ANNEXE 1 : ANALYSE CRONTRASTEE DES POINTS DE VUE

En marge des APS, il a été organisé un échange entre acteurs locaux (le CR d'une part, les OCB d'autre part) sur les voies et moyens devant permettre à chacun de mieux contribuer à l'amélioration de la GRN au niveau communautaire. Cela s'est fait à travers l'expression, en ateliers séparés, des attentes réciproques en vue d'une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager. Les arguments avancés par les uns et les autres par rapport aux différents points soulevés donnent une idée des sources d'incompréhension et de blocage. L'analyse du résultat de ces échanges révèlent certes, de grandes similitudes entre les différentes communautés rurales, mais aussi des spécificités dont il souhaitable que toutes les collectivités partagent les enseignements.

L'essentiel des attentes exprimées de part et d'autre, à travers les 15 CR, se résume aux domaines suivants :

- les textes réglementaires ;
- la bonne gouvernance et le civisme ;
- les ressources financières ;
- les capacités techniques ; et
- l'organisation.

LES TEXTES

Dans toute la zone d'intervention, il a été noté de grosses lacunes dans la compréhension et la maîtrise des textes régissant la gestion décentralisée des ressources naturelles.

Les populations ne semblent maîtriser ni les droits que leur octroie la loi, ni les limites des prérogatives des élus locaux. C'est ainsi qu'elles réclament souvent le droit d'assister aux sessions du CR, ce qui est déjà acquis à travers l'article 225 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales. Le même article établit également le droit pour tout habitant de la CR de consulter le registre des procès verbaux des délibérations.

Il est apparu que beaucoup de CR omettent d'afficher les comptes rendus de séances, comme la loi leur en fait obligation, dans les huit jours suivant la date de la réunion (article 226 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales). Les échanges ont fait ressortir que cette omission découle plus de l'ignorance des textes ou de la négligence que d'une volonté délibérée de rétention des informations.

La confusion se fait parfois entre légalité et légitimité. Au cours de l'atelier de Paoskoto par exemple, les populations ont reproché au CR de mettre de financer des activités de jeunesse et loisirs, alors que rien n'est fait pour fournir de l'engrais aux agriculteurs. Elles ignorent donc que la jeunesse, les sports et les loisirs font partie des compétences transférées, ce qui n'est pas le cas de l'agriculture.

Certaines populations exigent plus de transparence dans la gestion des fonds transférés pour l'environnement et la GRN, alors que de tels fonds n'existent pas encore.

Du côté des élus également, il est apparu clairement que très peu d'entre eux maîtrisent les textes. C'est ainsi que, interpellés par les populations sur la définition d'une politique environnementale claire, un conseiller de Kaymor a répondu que le CR n'était pas habilité à le faire. Pourtant, la planification environnementale incombe désormais aux collectivités locales, même si celles-ci doivent obligatoirement respecter les options des régions et celles de l'Etat.

Tout cela dénote un déficit de formation pour les élus et d'informations pour les populations.

Par ailleurs, les élus estiment qu'il faudrait d'abord rendre plus effectif le transfert de compétences, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources forestières pour laquelle, selon eux, l'essentiel des prérogatives restent aux mains du service forestier.

LA BONNE GOUVERNANCE ET LE CIVISME

L'essentiel des attentes exprimées par les populations locales peuvent se résumer à un appel à la bonne gouvernance locale à travers une meilleure application des textes réglementaires régissant la gestion des RN.

Les OCB ont ainsi souligné la nécessité d'augmenter l'enveloppe destinée à l'environnement et à la GRN lors de l'élaboration du budget.

La gestion des parcours est apparue comme une préoccupation constante à travers notamment :

- la délimitation des parcours de bétail ;
- la réhabilitation des mares ; et
- la gestion préventive des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Par rapport à la gestion des conflits entre agriculteurs, le CR déplore le fait que les populations ne porte l'affaire devant l'exécutif local qu'au début de l'hivernage, période où il est très difficile de procéder à un arbitrage. Le CR recommande donc aux agriculteurs de poser ces problèmes entre le mois de janvier et le mois d'avril.

Dans les CR du département de Nioro, le prélèvement abusif du sable et des pierres aux abords des pistes est un problème récurrent, particulièrement dans l'arrondissement de Wack-Ngouna. Du fait de la forte sensibilité de la zone à l'érosion hydrique, ces prélèvements aggravent le ravinement qui détériore les pistes et gêne ainsi la mobilité. La solution préconisée par les populations locales est l'ouverture de carrières communautaires loin des pistes pour répondre aux besoins pour la construction et la sanction exemplaire des prélèvements le long des pistes.

La question du foncier revêt une grande importance. La gestion de cette question par le CR est décriée partout, mais nulle part, les populations ne semblent connaître les attributions réelles du CR dans ce domaine.

Concernant l'accès des femmes à la terre dans le département de Nioro, il semble que les us et coutumes prennent le dessus sur la loi. En effet, il est souvent fait état de cas où les femmes ont du mal à faire valoir leurs droits, même pour des terres obtenues par l'héritage traditionnel. L'éducation traditionnelle qui place la fille sous la tutelle du père, du frère ou de l'oncle semble être la cause principale de cette situation.

Dans les CR du département de Dagana, les nombreux aménagements hydro-agricoles réalisés ont provoqués une forte demande en terres de la part des populations locales, mais aussi de la part des immigrants de plus en plus nombreux. Certains en arrivent à solliciter des superficies qu'ils ne sont pas en mesure de mettre en valeur et qu'ils sous-louent à d'autres. Une telle pratique, bien qu'interdite, devient de plus en plus courante, surtout dans l'arrondissement de Mbane. Néanmoins, une bonne partie de la population semble se préoccuper de la gestion durable des terres.

Du point de vue des élus, les populations se montrent très frileuses pour le paiement de la taxe rurale. Ces élus déplorent également le non respect de l'institution et de ses décisions.

Il ressort des échanges entre acteurs locaux que la solution à tous ces problèmes passe par :

- l'élaboration d'un plan d'action environnemental ;
- la mise en œuvre effective des plans et programmes (conventions locales, programme environnemental du PLD, etc.) ;
- la vulgarisation des textes (conventions locales, lois sur la GRN, code de l'eau, code de l'environnement, code forestier, code de la pêche, etc.) ;
- l'affichage systématique des procès verbaux des délibérations du CR ;
- la prise en compte de l'avis des populations ;
- la sensibilisation des populations sur l'utilité de la taxe rurale ;
- la sensibilisation des populations sur le respect des mises en défens et des limites des parcours de bétail ;
- le respect des institutions.

LES RESSOURCES FINANCIERES

Les populations réclament un soutien financier plus important, nonobstant les faibles moyens des CR qui, dans les faits et en dehors du fonds de concours, se limitent aux ristournes sur les recettes contentieuses de l'exploitation forestière et accessoirement à des subventions sur le Fonds Forestier National (FFN).

Il y a là un travail d'explication à faire en direction des populations sur l'utilité du paiement de la taxe rurale et en direction des élus sur la nécessité de penser aux moyens d'améliorer les finances locales (en dehors du paiement de la taxe rurale). En effet, les réponses apportées par les élus tournent toujours autour d'un appel au paiement de la taxe rurale et de l'engagement à rechercher des partenaires supplémentaires. Il faudrait penser également à la mise en place d'une véritable fiscalité locale et l'organisation d'un plaidoyer pour une meilleure redistribution des revenus tirés des ressources naturelles (recettes domaniales). Mais de manière générale, les élus ont besoin d'un renforcement des capacités techniques pour pouvoir mieux saisir et exploiter les opportunités qui s'offrent à eux.

Dans la zone de la vallée, plus précisément à Ronkh, les élus appellent les organisations de producteurs (OP) à soutenir financièrement le budget de la CR, sur une base volontaire et symbolique. Selon eux, une telle contribution permettrait à la CR de mieux soutenir certaines activités des OCB (par exemple, les déplacements ou la restauration des populations lors de journées de reboisements ou d'investissements humains), ce que les textes en vigueur ne les

autorise pas de faire à partir du budget. Cependant, des mécanismes existent pallier à l'insuffisance des textes (par exemple la création d'une structure de gestion du genre fonds de soutien aux activités de GRN).

LES CAPACITES TECHNIQUES

Les populations réclament un appui institutionnel et technique plus important alors que les conseils ruraux affichent eux-mêmes beaucoup de lacunes dans ce domaine. Les actions à mener doivent donc cibler les conseillers et les OCB.

Par ailleurs, il faudrait évaluer la capacité des élus à mettre en œuvre les plans et programmes, mais aussi développer la collaboration nécessaire avec les OCB, les partenaires au développement et les services techniques. En effet, les communautés rurales ne disposent pas de services techniques et les membres des différentes commissions du conseil rural ne disposent souvent pas de capacités suffisantes pour assumer les charges liées à leur fonction.

CONCLUSION

A l'issue des ateliers de planification, il est apparu clairement que les élus locaux et les populations locales sont confrontés à de nombreuses difficultés dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'environnement et de GRN. Ces difficultés sont d'ordre réglementaire, mais aussi technique et organisationnel. Pour mieux mesurer l'impact sur la gestion décentralisée des ressources naturelles et identifier les solutions appropriées, deux études seront menées :

- Analyse Critique du Processus de Décentralisation de la Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles ;
- Analyse de la contribution des ressources naturelles dans le budget des collectivités locales.

ANNEXE 2 : OUTIL « SITUATION ACTUELLE »

Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles

DISCUSSION DE LA SITUATION ACTUELLE

Démarche:

1. Chaque membre de l'Équipe doit utiliser cette fiche pour enregistrer ses observations et celles des autres membres
2. Un membre se porte volontaire pour consigner les idées discutées par l'Équipe et les emmène ensuite à l'Équipe du Projet
3. L'Équipe discute les 4 composantes de la situation actuelle – 5 idées clefs ou réflexions pour chaque composante
4. Chaque Équipe choisit ensuite un rapporteur qui sera chargé de présenter les idées de l'Équipe au groupe de l'atelier.

ATOUPS ET POTENTIALITES

-
-
-
-
-
-

REALISATIONS RECENTES

-
-
-
-
-
-

CHANGEMENTS MAJEURS

-
-
-
-
-
-

DEFIS ET OBSTACLES

-
-
-
-
-
-

ANNEXE 3 : TDR DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL

Le groupe technique de travail a pour mission de:

- Finaliser la détermination des besoins en formation et en assistance technique
- Participer à l'élaboration des termes de référence des prestataires de services
- Participer à l'identification des prestataires de services potentiels
- Identifier en relation avec la collectivité locale et les partenaires, les sources de financement potentielles du cadre des priorités
- Suivre la mise en œuvre des activités prioritaires
- Servir de structure de liaison technique avec le projet GL-GDRN.

ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS ET FACILITATEURS

PARTICIPANTS

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
1	Khady NDIAYE	GPF		
2	Adama CISSE	GPF		
3	Aïssatou DRAME	GPF		
4	Samba SOW	Eleveur		
5	Ousmane SENE	Délégué		
6	Cheikh Tidiane DRAME	Conseiller		
7	Ndèye DIAKHATE	Africare		
8	Elimane DIOP	Conseiller		
9	Aliou DEME	Conseiller		
10	Djiby BA	Président Association		
11	Moussa THIOYE	Président Section		
12	Mamour DRAME	ASC		
13	Modou CISSE	Représentant GIE		
14	Babacar DJIBA	Président ASUFOR		
15	Sassy TOURE	Représentant APE		
16	Bah WAGUE	ASC		
17	Coumba DIOUF	GPF		
18	Mamady BESSANE	Conseiller		
19	El Hadj Omar NDIAYE	Conseiller		
20	Nguirane NDOUR	Conseiller		
21	Mamadou BA	Chef de Village		
22	Ibrahima DIOP	Conseiller		
23	Souleymane NDIAYE	Conseiller		
24	Seyni DIALLO	Relais alphabétisation		
25	Mamadou THIAM	Conseiller		
26	Mamadou MOMA	Responsable ASC		
27	Elimane CISSE	Conseiller		
28	Yacine DIAGNE	APROFES		
29	Béatrice AGUIAR	Assistante communautaire		
30	Khardiata WAGUE	Relais Plan		
31	Omar BA	Conseiller		
32	Omar KANE	Conseiller		
33	Abdoulaye BA	ASC		
34	Kéba DIOUF	Responsable politique		
35	Moustapha WAGUE	Conseiller		
36	El Hadj Katim TOURE	Conseiller		
37	Ibrahima DIASSE	Conseiller		
38	Tamsir NDIAYE	Président commission pistes		
39	Thierno DIBA	Vice-Président		
40	Momar Nettou DIOP	Chef de Village		
41	Yacine NDIAYE	Conseillère		

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
42	Babacar TOURE	Conseiller		
43	Hamady DIONGUE	Sous-Préfet		
44	Djim CAMARA	Conseiller		
45	Ndèye NDIAYE	GPF		
46	Mame Birame DIOP	Conseiller		
47	Ami TOP	GPF		
48	Ousseynou CISSE	Conseiller		
49	Ndiama B. SADIO	Chef CADL		
50	Chérif BA	Fédération Sant Yalla		
51	Marième NDIAYE	Particulier		
52	Yetta NIANG	Particulier		
53	Diodio NDIAYE	GPF		
54	Ousmane BITEYE	PCR		
55	Mamadou Lamine MANE	Animateur		
56	Ouly DIAHE	GPF		
57	Seynabou DIASSE	Particulier		
58	Alé THIAM	Conseiller		
59	Ibrahima NDIAYE	RTS Kaolack		
60	Abdoulaye NDOYE	Sous-Préfecture		
61	Demba NDIAYE	Sous-Préfecture		

FACILITATEURS

N°	Prénom et Nom
1	Déthié Soumaré NDIAYE
2	Abdoulaye FAYE
3	Marième Soda BADJI
4	Hadiya TANDIAN
5	Aïssata Boubou SALL
6	Djamilatou Sidy KANE
7	Magatte BA
8	Assane NDIAYE



REPUBLIQUE DU SENEGAL

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**



Centre de Suivi Ecologique



CENTRE DE SUIVI ECOLOGIQUE

Rue Léon Gontran Damas, Fann-Résidence

BP 15532 Dakar Fann, Sénégal

Tél: 221 825 80 66 - 221 825 80 67

Fax : 221 825 81 68

Email: dt@cse.sn

URL : <http://www.cse.sn>